COLLEGE HENRI DUNANT - MEAUX

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

FOOTBALL

PROJET PEDAGOGIQUE

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Labellisations FFF et Education Nationale

SOMMAIRE

PRESENTATION3

OBJECTIFS3

*SCOLAIRES*3

*SPORTIFS*3

*GENERAUX*4

FONCTIONNEMENT6

*LA SCOLARITE*6

*LE SUIVI MEDICAL*6

*LES ENTRAÎNEMENTS*7

*L'AS ET LES COMPETITIONS UNSS*9

PARTENARIAT10

RECRUTEMENT10

*ZONE*10

*MODALITES*10

STRUCTURES10

*LE COLLEGE*10

*LES INSTALLATIONS SPORTIVES*10

PRESENTATION

La section sportive scolaire option football du collège Henri DUNANT permet à ses élèves d'allier leur passion pour le football et leur scolarité dans les meilleures conditions possibles.
Elle permet l'épanouissement sportif des élèves tout en les suivant dans leur scolarité en leur donnant les moyens pédagogiques dont elle dispose.

Elle s'adresse aux élèves de la 6e à la 3e, garçons et filles, faisant preuve de motivation et investissement, d'un point de vue sportif, mais aussi scolaire.

Elle est contrôlée par l'Education Nationale et la Fédération Française de Football.

OBJECTIFS

SCOLAIRES

L'objectif principal de la section sportive est de motiver et permettre à ses élèves de suivre une scolarité normale et **réussie** jusqu'à la fin de leur 3e, afin de leur donner les moyens de pouvoir s'orienter pour leur avenir.

SPORTIFS

S'ajoute ensuite un objectif sportif et psychologique où sont recherchés évolution « footballistique » et épanouissement de par la pratique du football.

Les différentes **compétences** du joueur de football sont développées mais aussi ses **connaissances** en rapport avec l'activité. Ainsi, les élèves bénéficient également de quelques interventions théoriques en rapport avec le football :

- L'hygiène de vie (alimentation, hydratation, étirements).
- Les règles de jeu, l'arbitrage (connaissance du règlement, application et gestes appropriés)
- Une formation d'éducateur (mise en place du procédé, gestion du temps et comptage des points)

Les entraînements ont comme objectifs de développer de manière complémentaire :

- Les qualités physiques : agilité, vitesse gestuelle, réactivité, tonicité.
- Les qualités techniques : postures défensives (orientation du corps, fréquence des appuis et centre de gravité bas) et techniques offensives (conduite, contrôle, passe, tir)
- Les qualités tactiques dans les différentes phases de jeu :
  - phases de transition (défensive/offensive et offensive défensive)
  - animation défensive (s'opposer à la progression et protéger son but)
  - animation offensive (conservation/progression et déséquilibre/finition)

L'accent sera mis sur la notion de cycle pour progresser sur l'ensemble de ces **différents moments du jeu** de manière cohérente et continue bénéfique à la **formation complète** du joueur avec comme moyen **la méthode globale**.

- Les qualités mentales : prendre conscience de ses capacités, estime de soi, confiance en soi, abnégation, réflexion sur l'action, verbalisation, compréhension du jeu.
- Les qualités sociales : esprit d'équipe, solidarité, entraide, cohésion.
- L'habitude à une hygiène de vie adaptée au sport (alimentation, étirements, douche, récupération…).

GENERAUX

D'autres objectifs sont visés et peuvent toucher le domaine scolaire, comme le domaine sportif :

- La confiance et l'estime de soi : avoir confiance en ses possibilités, s'épanouir dans les différentes activités scolaires et sportives, faire face à la difficulté pour y trouver des solutions afin de consolider la confiance et l'estime de soi.
- L'autonomie : savoir se prendre en charge, s'organiser pour cumuler cours, entraînements de la section sportive, entraînements du club, devoirs,…
- Le travail en collectivité : s'investir dans un groupe pour mettre ses compétences au profit du collectif, faire preuve aussi d'écoute et de compréhension envers ses camarades.
- La culture sportive : s'investir et s'intéresser aux différentes activités proposées par l'EPS dans la pratique comme dans la connaissance.
- Le goût de l'effort : s'investir dans une activité en y mettant l'effort nécessaire.
- Le respect : avoir un comportement honorable dans l'ensemble de la vie scolaire mais aussi en dehors (club, vie sociale, comportement citoyen).

LE TRYPTIQUE DE LA REUSSITE

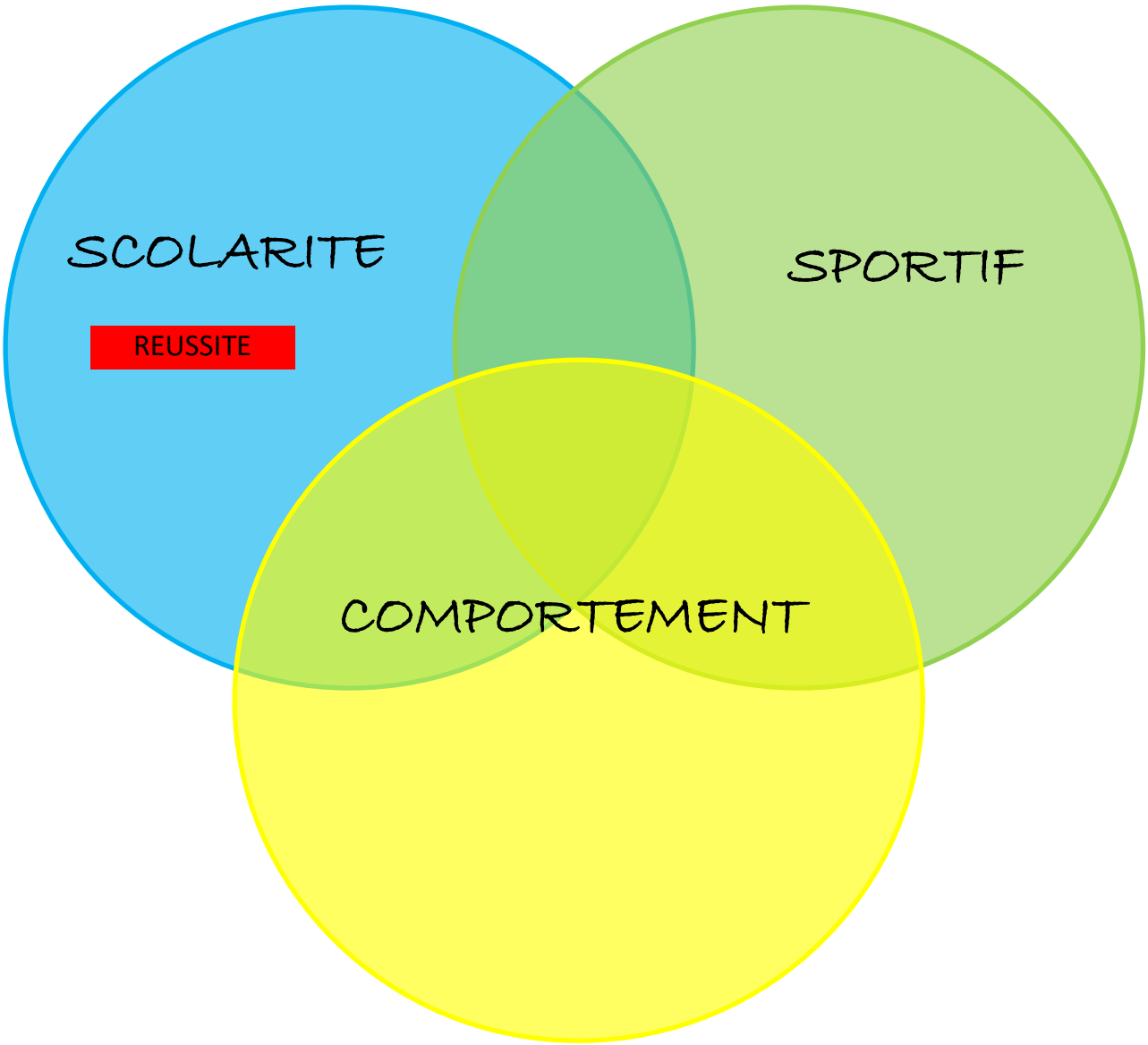

FONCTIONNEMENT

LA SCOLARITE

Les élèves de la section sportive sont insérés dans des classes normales, ou à projet « sport ».

Ils suivent **le même programme** que toute autre classe de même niveau.

Le travail des élèves de la section sportive est suivi par l'ensemble de l'équipe pédagogique, et en particulier par leur professeur principal, les chefs d'établissement, et le responsable de la section sportive. L'admission à la section sportive n'excuse en aucun cas une baisse de l'investissement dans leur travail scolaire, ou un comportement non approprié.

En cas de résultats en forte baisse ou de difficultés scolaires, l'élève sera inscrit à l'**aide aux devoirs**, parfois au détriment de l'entrainement.

En cas de comportement déviant, il se verra sanctionné, voir exclu de la section sportive temporairement ou définitivement.

Les élèves mis en retenue, pourront être conviés, avec l'accord du responsable de la section sportive, à faire cette retenue pendant le temps d'entraînement.

LE SUIVI MEDICAL

Les élèves bénéficient d'une visite médicale annuelle par le Centre Médico Sportif de la ville de Meaux.

Les élèves seront convoqués au Centre Médico Sportif pendant l'année scolaire pour y faire une visite complète et adaptée.

En cas de blessure, l'élève peut bénéficier à son retour sur le terrain d'un **programme personnalisé** de réathlétisation lui permettant de reprendre l'effort physique progressivement et sans danger.

LES ENTRAÎNEMENTS

L'encadrement

L'encadrement des entraînements est assuré par :

- **Mr LOTON Anthony**
  - Responsable de la section sportive,
  - Professeur d'EPS du collège Henri DUNANT,
  - Master spécialité football,
  - Educateur fédéral au Val d'Europe FC U12 et U18F
- **Mr CAMARA Mohamed**
  - Educateur fédéral au CS Meaux Academy

Les créneaux d'entraînement

Toutes les séances d'entraînement font **partie intégrante de l'emploi du temps scolaire** et sont donc **obligatoires**. Les élèves bénéficient de 2 entraînements hebdomadaires avec la section sportive.

Les 4e/3e bénéficient également d'1 entraînement hebdomadaire avec l'Association Sportive du collège (AS) le mercredi après-midi (sauf compétition).

Chaque entraînement regroupe 2 classes : les 6e avec les 5e, et les 4e avec les 3e.

Le nombre de créneaux d'entraînement de la section sportive est de 4 (2 par groupe) afin de ne pas se retrouver avec toutes les classes en même temps, ce qui permet un meilleur encadrement, un meilleur suivi de tous les élèves, et une utilisation du matériel et des installations plus optimale.

Les créneaux d'entraînement sont placés de façon à favoriser :

- la possibilité d'aller à l'aide aux devoirs,
- le sentiment que l'aide aux devoirs n'est pas une sanction,
- la relation avec les entraînements en club,
- la concentration des élèves en cours.

En effet, selon certaines études, les entraînements du matin permettraient aux élèves sportifs de se dépenser avant d'aller en cours, et donc d'être plus concentrés sur leurs apprentissages scolaires le reste de la journée.

Pour une répartition cohérente des différentes pratiques sportives, les cours d'EPS sont placés les jours sans entraînement de la section sportive, et toujours le matin afin de permettre un temps de repos suffisant en cas d'entraînement en club le soir.

Pour tout cela, les créneaux des pratiques sportives ont été placés comme suit :

Entraînement SSS Cours d'EPS

Classe de 6e

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h15 10h05		8h15 10h05		8h00 10h05
Après-midi		15h45 17h35	(UNSS), club, repos		

Classe de 5e

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	10h20 12h10			10h20 12h10 (semaine B)	8h00 10h05
Après-midi		15h45 17h35	(UNSS), club, repos		

Classe de 4e

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin		10h20 12h10 (semaine B)		8h00 10h05	10h20 12h10
Après-midi	15h45 17h35		UNSS, AS ou repos		

Classe de 3e

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin		10h20 12h10		8h00 10h05	10h20 12h10 (semaine B)
Après-midi	15h35 17h45		UNSS, AS, repos		

Le bulletin et les notes

L'ensemble des entraînements, les tests, les compétitions, et les évaluations des interventions théoriques, font l'objet d'une ou de plusieurs notes en fin de trimestre, qui donne(nt) une moyenne pour la matière « football », présente dans le bulletin.

L'arbitrage

Le collège Henri DUNANT a la chance d'avoir parmi son personnel, un arbitre officiel. Ce dernier peut être invité à participer à l'intervention théorique sur l'arbitrage, mais aussi à la mettre en pratique pendant certains entraînements. Certains élèves seront également convoqués à une ou plusieurs formations arbitrage de l'UNSS.

La fonction d'éducateur

En collaboration avec le district de Seine et Marne, les élèves de 4e et 3e peuvent être invités à suivre la première formation aux fonctions d'éducateur de football.

La douche

Dans un but d'éducation à la santé, d'apprentissage des codes du bon sportif, de récupération, et d'organisation, la douche après chaque entraînement et chaque match est **obligatoire**.

L'AS ET LES COMPETITIONS UNSS

Les élèves de la section sportive sont obligatoirement licenciés à l'Association Sportive du collège (l'AS). De ce fait, ils seront convoqués pour des entraînements ou pour participer aux différentes compétitions (UNSS) et rassemblements. Ces convocations sont obligatoires et peuvent faire l'objet d'une évaluation complémentaire.

Pendant ces compétitions, les élèves arbitrent eux-mêmes les rencontres. Les volontaires seront désignés en priorité, mais d'autres peuvent être sollicités, et devront faire preuve d'un sérieux irréprochable.

PARTENARIAT

La section sportive est issue d'un partenariat entre le collège Henri DUNANT et le club de football du C.S Meaux Academy.

Pour cela, le responsable de la section sportive est en étroite collaboration avec les dirigeants et éducateurs du club. Ils font un bilan régulier sur les élèves, sur leur comportement, leur investissement, et leurs résultats (scolaires et sportifs).

Ces bilans se font également avec les éducateurs des autres clubs ayant des joueurs appartenant à la section sportive.

Le club du C.S Meaux Academy met à disposition de la section sportive un ou des éducateurs, en fonction des besoins. Il met également à disposition un local à matériel et une salle de réunion pour les interventions théoriques ou séances de souplesse, et des minibus pour les déplacements aux compétitions.

La section sportive est labellisée par la Fédération Française de Football et par l'Education Nationale.

RECRUTEMENT

ZONE

Chaque famille est libre de choisir de déposer un dossier de candidature, si elle peut assurer la présence de l'élève chaque jour de cours et de compétition.

MODALITES

- Satisfaire aux **tests physiques, techniques et tactiques** organisés et encadrés par le responsable de la section sportive, des éducateurs du C.S Meaux Academy, et du personnel technique du District de Football de Seine et Marne.
- Avoir un **dossier scolaire** accepté par la commission d'admission du collège.
- Avoir sa dérogation acceptée par l'inspection académique (pour les élèves ne dépendant pas du collège Henri DUNANT).

STRUCTURES

LE COLLEGE

La scolarité des élèves est entièrement prise en charge par le collège Henri Dunant. Etablissement assez récent d'environ 600 élèves, et composé d'une équipe pédagogique dynamique.

LES INSTALLATIONS SPORTIVES

Les entraînements se déroulent au stade Corazza de Meaux qui se situe à environ 200 mètres du collège, sur un terrain synthétique. Les élèves ont à leur disposition des vestiaires (plus un vestiaire séparé pour les filles) ainsi que des douches.